

HABILITATION ELECTRIQUE

Durée de la formation :	7 heures
Prérequis :	aucun
Profils des stagiaires :	Personnel non électricien appelé à effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage de circuits électriques sous tension
Objectifs :	Permettre au personnel non électricien de respecter les prescriptions de sécurité lors d'opérations non électriques au voisinage de pièces nues sous tension
Vérification des acquis :	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="radio"/> Fiche d'évaluation QCM pendant ou à l'issue de l'enseignement théorique <input checked="" type="radio"/> Fiche d'évaluation pratique pendant ou à l'issue de l'enseignement pratique
Obligations Réglementaires :	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="radio"/> « L'employeur doit s'assurer que ses travailleurs possèdent une formation suffisante leur permettant de connaître et de mettre en application les prescriptions de sécurité à respecter pour éviter des dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées » <input checked="" type="radio"/> L'employeur ne peut confier les travaux ou opérations sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus sous tension qu'à des personnes qualifiées pour les effectuer et possédant une connaissance des règles de sécurité en matière électrique adaptée aux travaux ou opérations à effectuer. (Décret du 14/11/1988-Publication UTEC18.510) <p>14 personnes maximum par session</p>
Qualité des intervenants :	Qualifié SSIAP3, SSIAP2, Brevet de prévention Doté d'une expérience significative
Sanction :	Evaluation des connaissances en fin de journée. Attestation délivrée par le centre de formation
Moyens pédagogiques et méthodes :	Diaporama ; vidéo ; ordinateur pour QCM ; maquette de simulation d'installation électrique. Apports théoriques, mise en situation pratique.
Responsable pédagogique :	Monsieur Michel SAILLANT
Horaires d'accès et Délai d'accès :	Du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00 puis de 14h00 à 17h00 24 heures avant le début de la formation

Tarif	Nous consulter ou joint
-------	-------------------------

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Notions élémentaires d'électricité
 - Qu'est – ce que le courant électrique ?
 - Propriétés et grandeurs électriques : intensité, tension et résistance

- Le risque électrique
 - Les causes d'accidents d'origine électrique
 - Les effets physiopathologiques du courant électrique

- La prévention du risque électrique
 - Comment se protéger des contacts directs et contacts indirects ?
 - Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- Travaux hors tension
 - Principes fondamentaux de la consignation électrique
 - Equipements de protection, matériels et outillages électriques.

- Travaux d'ordre non électrique à proximité d'installation sous tension

pointbleu
FORMATION